AUTO-AUDIT ET PLAN D'AMÉLIORATION CONTINUE QUALIOPI

Préparer son audit de surveillance ou de renouvellement

Une formation courte pour les organismes déjà certifiés : faire le point sur votre système qualité indicateur par indicateur, repérer les écarts et bâtir avec une formatrice un plan d'actions correctives avant votre audit de surveillance ou de renouvellement.

5 h	À distance	Non certifiante	450 €
5 h à distance, dont 2 h en classe virtuelle	100 % à distance : 3 h de travail en autonomie et 2 h de classe virtuelle avec une formatrice	Attestation de fin de formation	Exonéré de TVA

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Faire le point sur son système qualité en place
- Identifier les écarts potentiels et les axes d'amélioration
- Mettre en place les actions correctives nécessaires avant l'audit

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public visé — Organismes de formation, formateurs indépendants, référents ou responsables qualité engagés dans la surveillance ou le renouvellement de leur certification Qualiopi.

Prérequis — Être déjà certifié Qualiopi et préparer un audit de surveillance ou de renouvellement.

PROGRAMME (5 H)

1. État des lieux de vos pratiques (en autonomie) — 2 h

- Méthode pour réaliser un auto-diagnostic utile
- Modèle d'état des lieux par indicateur à compléter
- Dépôt des éléments de preuve déjà en votre possession
- Auto-évaluation du niveau de maturité par critère

2. Repérer les écarts et agir (classe virtuelle) — 2 h

- Identification des écarts majeurs et mineurs
- Co-construction d'un plan d'actions correctives
- Rappels réglementaires ciblés selon les fragilités repérées

3. Formaliser votre plan d'amélioration continue (en autonomie) **1 h**

- Mise en forme du plan d'actions correctives et de ses échéances
- Organisation des preuves pour votre audit de surveillance ou de renouvellement

INFORMATIONS PRATIQUES

Déroulement et lieux	100 % à distance : travail en autonomie sur un espace partagé et classe virtuelle sur Google Meet.
Modalités d'organisation	Une convocation vous est envoyée avant la formation avec le lien de la classe virtuelle. Avant le démarrage, vous recevez le questionnaire de début de formation et les travaux du premier module. Entrées et sorties permanentes, dates convenues lors de l'entretien.
Méthodes et moyens pédagogiques	Auto-diagnostic guidé à partir d'un modèle par indicateur, dépôt de vos preuves, espace documentaire, rendez-vous individuel en classe virtuelle pour construire le plan d'actions.
Modalités d'évaluation	Travaux déposés sur l'espace partagé à votre nom, plan d'actions validé en classe virtuelle, questionnaire de satisfaction.
Modalités techniques	Espace partagé en ligne pour vos travaux et vos preuves, classe virtuelle sur Google Meet. Le suivi s'appuie sur les feuilles d'émargement.
Conditions techniques	Un ordinateur avec une connexion internet stable, une webcam et un micro pour les rendez-vous en visioconférence. La plateforme de formation est accessible 24 h/24, 7 j/7.
Assistance technique et pédagogique	Assistance technique et pédagogique par la messagerie de la plateforme, par e-mail ou par téléphone : réponse sous 24 h, du lundi au vendredi de 10 h à 18 h (hors jours fériés).
Modalités et délais d'accès	Inscription en ligne puis entretien préalable pour vérifier les prérequis et individualiser le parcours. La formation peut commencer 14 jours après votre inscription, à une date convenue ensemble ; vous disposez de 14 jours de rétractation.
Personnes en situation de handicap	Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Dès l'inscription, notre référent handicap étudie avec vous les adaptations du parcours, des supports et des rendez-vous. Consultez notre politique handicap.
Reconnaissance délivrée	Attestation de présence et attestation de fin de formation.
Contact	L'équipe pédagogique ANAIA vous répond du lundi au vendredi de 10 h à 18 h, par téléphone ou par e-mail (coordonnées de l'organisme indiquées sur cette page). Formatrice référente : Cindy Cazaux.
Durée	5 h, dont 2 h en classe virtuelle (visioconférence) et 3 h en autonomie.
Tarif	450 €, exonéré de TVA. Paiement possible en 3 ou 4 fois sans frais.

FINANCEMENT

- **CPF** : Cette formation n'est pas certifiante : elle n'est pas éligible au CPF.
- **OPCO** : Salarié ou dirigeant salarié : prise en charge possible par l'OPCO de votre entreprise, selon ses critères.
- **FAF** : Travailleur indépendant ou dirigeant non salarié : demande de prise en charge auprès de votre fonds d'assurance formation (FIFPL, AGEFICE, FAFCEA selon votre activité).
- **France Travail** : Demandeur d'emploi : un financement peut être étudié avec votre conseiller France Travail.
- **Paiement en plusieurs fois** : Financement personnel : paiement en 3 ou 4 fois sans frais.

Vous bénéficiez de 14 jours calendaires de rétractation (10 jours ouvrés) entre votre demande et le début de votre formation. Toute action ne rentrant pas dans le cadre de l'article L6313-1 du code du travail ne rentre pas dans ce dispositif de prise en charge. Exonéré de TVA au titre de l'article 261-4-4° a du Code général des impôts.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Indicateur	Valeur	Période	Base	Source
Satisfaction	**100 %**	2026	3 répondants	questionnaires de satisfaction de fin de formation
Assiduité	**100 %**	2026	3 stagiaires	attestations de fin de formation

ANAIA est une marque de LAGUNDU, 16 place des Quinconces, 33000 Bordeaux. SIRET 928 519 529 00012. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331638233 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Certification Qualiopi n° 448611-1 délivrée par Certifopac au titre des actions de formation. Contact : contact@anaia.io, 07 44 30 08 50. Fiche en ligne : https://www.anaia.io/ecole/formations/auto-audit-qualiopi/